



« A l'ome, a baia tout çò qu'avie besoun. Lou frut, lou bos e la coloumbo de soun blasoun... nost' oulivié aubre de pas, aubre sacra »

Francès VIVAL, Parla d'aubre (Parole d'arbre).

A l'homme, il a donné tout ce dont il avait besoin. Le fruit, le bois et la colombe de son blasoun... notre olivier arbre de paix, arbre sacré.

AGENDA

Dimanche 8 novembre

Loto de La Banaste à 15h00 à la salle des fêtes.

Mardi 10 novembre

A la Médiathèque, à 18h00, se tiendra la conférence « Du livre d'or au monument : 1914-1918 » par Claude RICARD, Professeur d'Histoire.

Mardi 10 novembre

Assemblée Générale de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles - Mezzanine de la salle des fêtes à 18h30.

Mercredi 11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre Mondiale à 11h30 au monument aux morts, suivie d'un apéritif à la salle des fêtes.

Jedi 12 novembre

Petit-déjeuner portes ouvertes à la crèche Li Petouset de 9h00 à 11h00.

Vendredi 13 novembre

A 12h00, devant l'EHPAD, sera dévoilée une plaque en hommage à Michèle FLORENT. Cette place portera désormais son nom.

Samedi 14 novembre

Concours organisé par « La Boule Eygaliéroise » : 3 joueurs / 2 boules (100 € + FP) - Inscriptions et renseignements au boulodrome (04.90.95.10.42).

Samedi 14 novembre

L'Association pour l'Enseignement de la Langue d'Oc de la région PACA tiendra à 13h30 à la salle des fêtes son colloque sur « La langue d'oc et la chanson contemporaine : quels apports pour la transmission de la langue ? » (exposition et vente de livres sur place). Le colloque se terminera par un concert du groupe vocal « Cor de Lus » - Entrée libre.

Dimanche 15 novembre

Loto de l'Association des Parents d'Elèves à 15h00 à la salle des fêtes.

Samedi 21 novembre

A 20h30 à la salle des fêtes, soirée théâtre organisée par l'Office Municipal de la Culture avec la compagnie ART SCENIC de Maussane et sa comédie de mœurs « Du Rififi au Réveillon ».

Dimanche 22 novembre

Loto organisé par Li Cacharello à 15h00 à la salle des fêtes.

Mercredi 25 novembre

A la Médiathèque, à 16h00 : conte « La fille du diable » par la Compagnie Julien La Bouche avec le soutien de Saison 13 (à partir de 7 ans). Renseignements et inscriptions à la Médiathèque (04.90.90.92.79).

Samedi 28 novembre

Concours organisé par « La Boule Eygaliéroise » : 3 joueurs / 2 boules (100 € + FP).

Samedi 28 novembre

Nombreuses activités prévues à la salle des fêtes pour le Téléthon : démonstration de pompiers, tennis handisport, course, marche... programme complet sur le site de la mairie.

Dimanche 29 novembre

Téléthon : concours de belote à 9h30 / Loto à 15h00 à la salle des fêtes.

ZOOM SUR



Colloque sur « La langue d'oc et la chanson contemporaine »

Samedi 14 novembre à 13h30
à la salle des fêtes

TÉLÉTHON
2015



Le Téléthon d'Eygalières aura lieu les 28 et 29 novembre à la salle des fêtes :

→ nombreuses manifestations et activités le 28 novembre
→ loto le 29 novembre.

LA STRADA - CINEMA ITINERANT

Le mardi à 20h30 à la salle des fêtes :

- 10/11 : Les deux amis
- 17/11 : Un début prometteur
- 24/11 : L'étudiante et M. Henri

Réservez vos dates !

- Dimanche 21 décembre à 12h00 : Repas des anciens
- Lundi 4 janvier 2016 à 18h30 : Vœux du Maire

AUTO PORTRAIT



Benjamin FILY

**Responsable
de la crèche Li Petouset**

« Diplômé d'Etat d'éducateur de jeunes enfants en 2010, j'ai travaillé auparavant cinq ans au sein d'un multi-accueil municipal d'une capacité d'accueil de 45 enfants.

J'ai été directeur de celui-ci pendant deux ans avant de venir prendre la direction de la crèche Li Petouset.

Dans le cadre de Crèche Attitude, mon objectif et celui de l'équipe éducative qui m'entoure est d'accueillir l'enfant avec des valeurs telles que la confiance, la bienveillance, le plaisir et l'ouverture.

Nous souhaitons mettre en place un travail de qualité que nous pourrions partager avec les familles.

L'extension de la crèche, qui aura lieu en janvier 2016, va nous permettre d'accroître notre capacité d'accueil, passant ainsi de 20 à 25 enfants et donc d'accueillir de nouvelles familles. Une campagne d'information est à ce jour lancée.

Ces nouveaux locaux vont nous permettre de travailler différemment, de bénéficier de plus d'espace de jeu et de coins aménagés qui seront plus appropriés aux besoins des enfants. »

LA TOUR DE L'HORLOGE

Fin septembre, l'horloge de la tour a cessé de donner l'heure, malgré tous les soins dont elle fait l'objet.

Avec Gérard CHARBONNIER, Maître Horloger, nous nous sommes portés à son chevet pour inspecter son mécanisme. Le diagnostic est sans appel : les rouages d'engrenages sont bloqués. Après une investigation plus poussée, il a été constaté une gêne dans la rotation des aiguilles.

L'inspection depuis l'extérieur a montré que le cadran et son cerclage sont déformés et les cartouches (petits trapèzes de tôle entaillée où sont tracées les heures) désolidarisées du cadran.

La seule solution pour réparer les dégâts a été de descendre le cadran depuis l'extérieur. Pour ce faire, nous avons fait appel à un cordiste, Pierre-Yves DUVERGER (entreprise SPYD), qui est intervenu le 1^{er} octobre. En rappel depuis la plateforme du campanile, il a ainsi pu démonter le cadran et le descendre.



Arrivé au sol, nous avons constaté une déformation importante du cadran et une détérioration des parties emmaillées qui ont souffert du temps et ... d'impacts de balles ! Ceci a favorisé l'oxydation et la rouille.

A ce jour, nous sommes à la recherche d'un établissement spécialisé dans la restauration de cadran d'horloge et faisons notre maximum pour vous redonner l'heure rapidement ...

A suivre !



Compte tenu de la réalisation de travaux sur la RD 24 et en raison de l'étroitesse de la chaussée, la portion de route allant du carrefour des Visons à la route de Saint-Rémy-de-Provence (entre la D 99 et l'intersection RD 24 / RD 24b) sera totalement neutralisée du 09/11/2015 au 29/02/2016, sauf pour les riverains. La mise en place sur site d'une signalisation de déviation sera assurée par la Direction des routes.

Signalétique et affichage publicitaire

En 2010, la loi dite « Grenelle II » sur l'environnement a annoncé des changements dans la réglementation relative à l'affichage publicitaire. Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur au mois de juillet 2015. Elles concernent les préenseignes, panneaux indiquant la proximité d'une activité dans un périmètre inférieur à 5 km. Exemple :

Vente à la ferme
A 200 m à droite

Il est à rappeler que les panneaux publicitaires sont interdits sur le territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles depuis 2007, même si la loi n'est pas toujours respectée !

La commune travaille depuis plusieurs mois sur la mise en place d'une signalétique conforme à la loi et à la qualité de son environnement. Nous vous tiendrons informés de cette mise en place.

Pour ceux qui, dès maintenant, désirent en savoir plus, nous vous invitons à vous rendre sur le site : www.sesignalerdanslesalpilles.com

Si vous souhaitez recevoir Lou Pichot Journau par email, veuillez en faire la demande à : marion.goudet@mairieeygalieres.fr

La lettre d'informations mensuelle est également consultable sur le site internet de la Mairie : www.mairieeygalieres.com

**LOU
pichot
Journau**

Lettre d'informations mensuelle de la Mairie d'Eygalières.

Directeur de la publication : René Fontes

Comité de rédaction : Aline Péliissier, Marion Goudet, Christine Klose et Marie-Christine Wibaux.

Adresse : «Lou Pichot Journau» - Mairie d'Eygalières 13810

Tél. : 04 90 95 91 01

E-mail : mairie-eygalieres@wanadoo.fr

www.mairieeygalieres.com